

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Nos tarifs s'entendent T.T.C ; le taux de T.V.A étant celui en vigueur le jour de la commande, nos prix sont donnés à titre indicatif, les prix facturés étant ceux en vigueur le jour de la livraison.

CONFIDENTIALITE :

Les études, plans, dessins, croquis et documents remis ou envoyés par nous-mêmes demeurent notre propriété, ils ne peuvent donc être communiqués à des tiers, sous quelque motif que se soit par l'acheteur.

CAS PARTICULIERS :

Les meubles sur mesure (cuisines, salles de bains, ensemble bibliothèque) qui sont constitués de plusieurs éléments fabriqués spécialement, ne pouvant être vendus séparément, font l'objet d'une étude de prix global.

RESERVE DE PROPRIETE :

Du commun accord des parties, la présente vente ne sera parfaite qu'après paiement de la totalité du prix.

Tant que le prix ne sera pas intégralement payé, les biens resteront la propriété du vendeur. La garde de ses biens restant à la charge de l'acheteur (éventuellement, cet acheteur aura à supporter le coût des assurances). A défaut du paiement par l'acheteur d'une seule fraction du prix aux échéances convenues, et 8 jours après une mise en demeure restée infructueuse, la présente vente sera résiliée de plein droit, si bon semble au vendeur.

Dans ce cas, le vendeur pourra obtenir la restitution du matériel vendu par simple ordonnance de référé rendue par Monsieur le Président du tribunal de commerce de Clermont-Ferrand, auquel les parties attribuent compétence.

La même décision désignera l'expert en vue de constater l'état du matériel restitué, et d'en fixer la valeur. Sur cette base, les comptes des parties seront liquidés compte tenu des dommages et intérêts incombants à l'acheteur pour résolution de la vente, et fixés à titre de clause pénale à la somme de 15% de la somme du principal.

En cas de règlement judiciaire, liquidation de biens, banqueroute de l'acheteur, la présente clause de réserve de propriété s'appliquera de plein droit selon la législation en vigueur.

Lorsque le crédit de l'acheteur se détériore, nous nous réservons le droit, même après expédition partielle d'une

commande ou d'une prestation, d'exiger de l'acheteur les garanties que nous jugeons convenables en vue de la bonne exécution des engagements pris. Le refus d'y satisfaire nous donne le droit d'annuler tout ou partie du marché.

DELAIS DE LIVRAISON :

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne constituent en aucun cas un engagement ferme, tout retard sur ces délais ne peut entraîner le versement de dommages et intérêts, ni annulation de commande. Si cette livraison est retardée pour une raison indépendante de notre volonté, elle sera réputée avoir été effectuée à la date convenue. Les marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire, il est donc important de vérifier l'état à l'arrivée et de faire le cas échéant les réserves d'usage.

IMPORTANT :

Nos meubles peuvent subir des modifications mineures en fonction des impératifs de fabrication, et nous nous réservons le droit d'utiliser des essences de bois différentes d'une série à l'autre en fonction du marché. Nous déclinons toutes responsabilités en cas d'utilisation anormale de nos meubles, de défaut d'entretien et en cas de chauffage ou d'humidité excessifs.

Le bois étant une matière naturelle il peut y avoir des nuances

GARANTIES :

Les biens vendus sont garantis contre tout vice de matière ou défaut de fabrication pour une durée de 1 an et se limite au remplacement ou à la remise en état des pièces reconnue défectueuses.

Toute réclamation, de quelque nature qu'elle soit, doit être effectuée dans les huit jours de la réception de la marchandise. Passé ce délai, aucune réclamation ne peut être admise.

REASSORTIMENT :

Aucune teinte de bois ne peut être garantie, de même pour les coloris de textile, de la paille ou de la canne.